

NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION  
Installation and operating manual - Gebruiks en installatiehandleiding

# CHAUFFEO VS 500L

## CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE

Electric water heater  
Elektrische boiler

F

EN

NL

GUIDE À CONSERVER  
PAR L'UTILISATEUR

Guide to be kept by user

Door de gebruiker te bewaren gids



# Avertissements Généraux

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil. Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil. Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

## INSTALLATION

**ATTENTION : Produit lourd à manipuler avec précaution.**

- Installer l'appareil dans un local à l'abri du gel (4°C à 5°C minimum).
- La destruction de l'appareil par surpression due au blocage de l'organe de sécurité est hors garantie.
- Prévoir une aération du local d'installation. La température de ce local ne doit pas dépasser 35°C.
- Lors d'une installation dans une salle de bain (voir figures page 5), le chauffe-eau doit être installé dans le volume V3. Si les dimensions ne le permettent pas, il peut cependant être installé dans le volume V2.
- Dans le cas d'un chauffe-eau vertical mural, s'assurer que la cloison est capable de supporter le poids de l'appareil rempli d'eau.
- Laisser au-dessous des extrémités des tubes de l'appareil un espace libre au moins égal à 300 mm (100 L) – 480 mm (150 L et 200 L) pour pouvoir intervenir sur les équipements et accessoires.



**Manuel à conserver même après installation du produit.**

# Avertissements Généraux

## RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

- Un groupe de sécurité neuf, taré à 7 bar - 0,7 MPa (non fourni avec le chauffe-eau), de dimensions 1" et conforme à la norme EN 1487 sera obligatoirement vissé directement sur l'entrée d'eau froide du chauffe-eau. Il devra être placé à l'abri du gel (4°C à 5°C minimum).
- Un réducteur de pression (non fourni) est nécessaire lorsque la pression d'alimentation est supérieure à 5 bar - 0,5 MPa. Il devra être installé sur l'arrivée d'eau froide, après le compteur.
- Raccorder l'organe de sécurité à un tuyau de vidange, maintenu à l'air libre, dans un environnement non soumis au gel (4°C à 5°C mini), en pente continue vers le bas pour l'évacuation de l'eau de dilatation de la chauffe ou en cas de vidange du chauffe-eau.
- Le dispositif de vidange du groupe de sécurité doit être mis en fonctionnement périodiquement (au moins une fois par mois). Cette manœuvre permet d'évacuer d'éventuels dépôts de tartre et de vérifier qu'il ne soit pas bloqué.
- Pour vidanger l'appareil, couper le courant, fermer l'alimentation d'eau froide, puis vidanger grâce à la manette du groupe de sécurité en ayant ouvert un robinet d'eau chaude.

## RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

Avant tout démontage du capot, s'assurer que l'alimentation est coupée pour éviter tout risque de blessure ou d'électrocution.

L'installation électrique doit comporter en amont du chauffe-eau un dispositif de coupure omnipolaire (porte fusible, disjoncteur avec une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm, disjoncteur différentiel de 30 mA). Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par un câble de mêmes caractéristiques ou un ensemble spécial disponible auprès du fabricant ou de son SAV.

La mise à la terre est obligatoire. Une borne spéciale portant le repère  est prévue à cet effet.

La notice de cet appareil est disponible auprès du service client (coordonnées en fin de notice).

# Manuel d'installation et d'entretien

## Chauffe-eau

### Sommaire

#### Installation

<b>Avant de commencer</b> .....	<b>4</b>
Accessoires à prévoir .....	4
Outillage nécessaire .....	4
Main d'œuvre .....	4
<b>Où installer mon chauffe-eau</b> .....	<b>5</b>
Précautions .....	5
Installation spécifique en salle de bain .....	5
<b>Schéma général d'installation</b> .....	<b>6</b>
<b>Raccordement hydraulique du chauffe-eau</b> .....	<b>8</b>
Le raccordement classique .....	8
Le raccordement avec limiteur de température .....	8
Le raccordement avec un réducteur de pression .....	9
Le remplissage du chauffe-eau .....	9
<b>Raccordement électrique du chauffe-eau</b> .....	<b>10</b>
<b>Mise en service du chauffe-eau</b> .....	<b>10</b>
<b>Conseils d'entretien domestique</b> .....	<b>11</b>
Le groupe de sécurité .....	11
Vidange d'un chauffe-eau .....	11
Entretien de la cuve .....	12
<b>Champ d'application de la garantie</b> .....	<b>12</b>

## 1. Avant de commencer

### 1.1. Accessoires à prévoir

#### 1.1.1. Les accessoires obligatoires et conseillés

Pour l'installation de votre chauffe-eau, vous devez prévoir les éléments suivants :

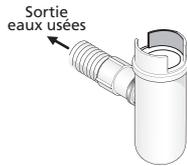
Groupe  
de sécurité NEUF



Sortie de câble murale



Siphon

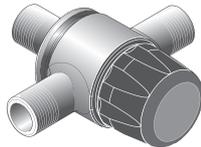


Ruban d'étanchéité  
ou autre



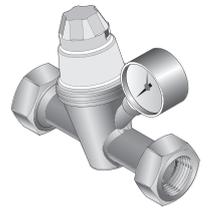
Limiteur  
de température

Obligatoire en neuf  
et rénovations lourdes



Réducteur  
de pression

Obligatoire si la pression  
d'eau de votre habitation est  
supérieure à 5 bar (0,5 MPa).  
Il doit être installé à la sortie  
du compteur. (voir page 8)

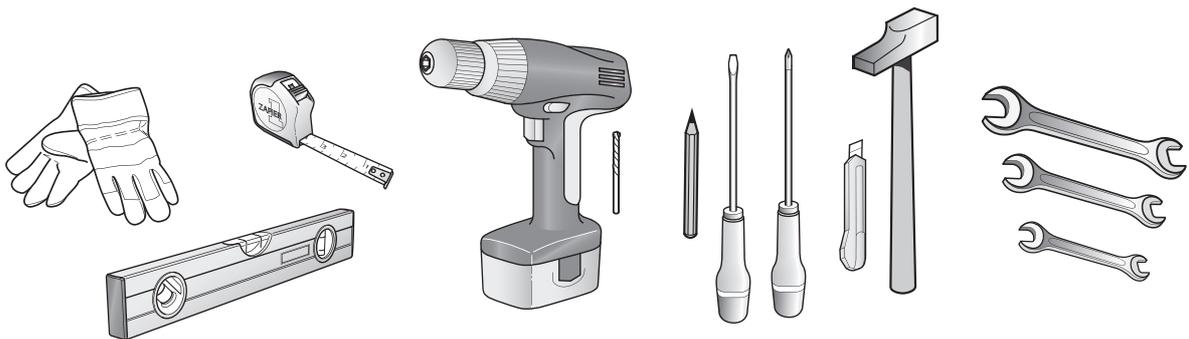


Bac de récupération  
d'eau

Impératif dans le cas d'une  
installation à l'étage et au-  
dessus d'un local habité



### 1.2. Outillage nécessaire



### 1.3. Main d'œuvre



2 personnes  
pour le montage



2 heures

## 2. Où installer mon chauffe-eau ?



**Afin de pouvoir remplacer l'anode en magnésium, prévoir une hauteur sous plafond de 2,30 m minimum**

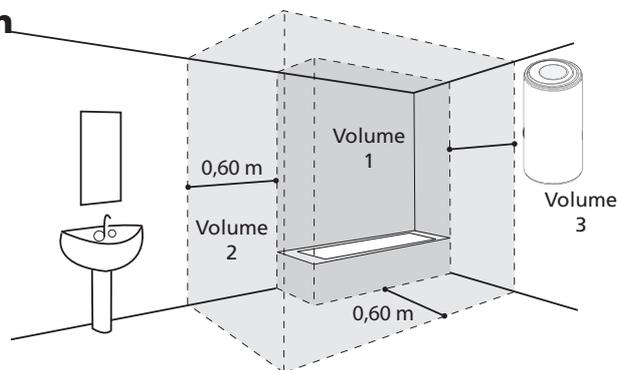
### 2.1 Précautions

- Choisir un lieu d'installation dont la température sera toujours comprise entre 4°C et 35°C.
- Le chauffe-eau doit être positionné le plus près possible des points de puisages importants (salle de bains, cuisine...)
- S'il est placé en dehors du volume habitable (cellier, garage), les tuyauteries et les organes de sécurité (groupe de sécurité, réducteur de pression) doivent être isolés.
- Prévoir une aération dans le local afin d'éviter les phénomènes de condensation et de corrosion de la peinture du chauffe-eau.
- Prévoir en face de chaque équipement électrique un espace suffisant de 40 cm pour l'entretien périodique de l'élément chauffant.
- En cas d'installation au-dessus de locaux habités (faux-plafond, combles...), il est **IMPÉRATIF** de prévoir un bac de récupération d'eau raccordé à l'égout sous le chauffe-eau (type bac à douche par exemple).
- La pose du chauffe-eau ne nécessite aucune fixation.  
Veiller à l'installer sur une surface plane

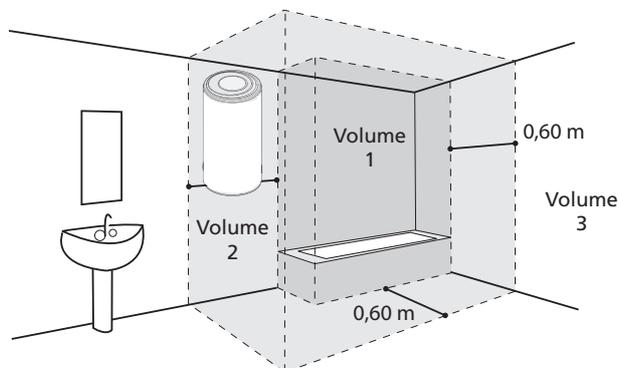


### 2.2 Installation spécifique en salle de bain

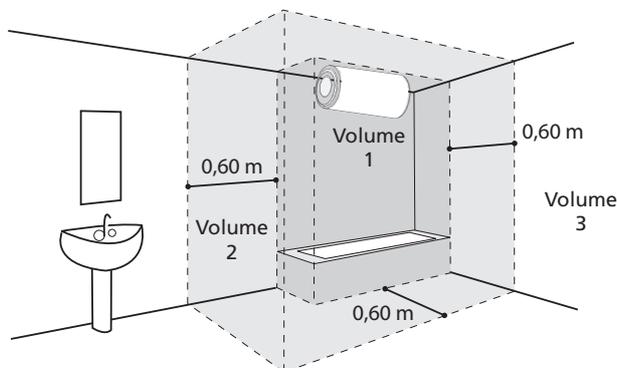
- Installation dans le *Volume 3* et hors volumes (NF C 15-100).



Si les dimensions de la salle de bain ne permettent pas de placer le chauffe-eau dans le volume 3 ou hors volumes :



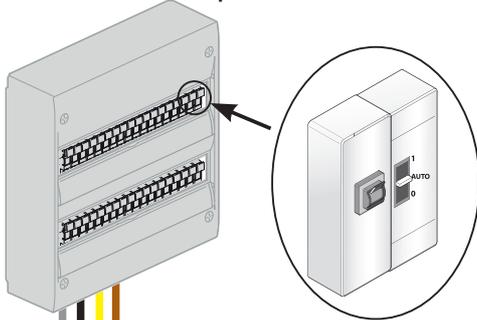
Possible dans le *Volume 2*



Possible dans le *Volume 1* si :

- le chauffe-eau est horizontal et placé le plus haut possible
- les canalisations sont en matériau conducteur
- le chauffe-eau est protégé par un disjoncteur de courant différentiel résiduel (30mA) branché en amont du chauffe-eau

Tableau électrique

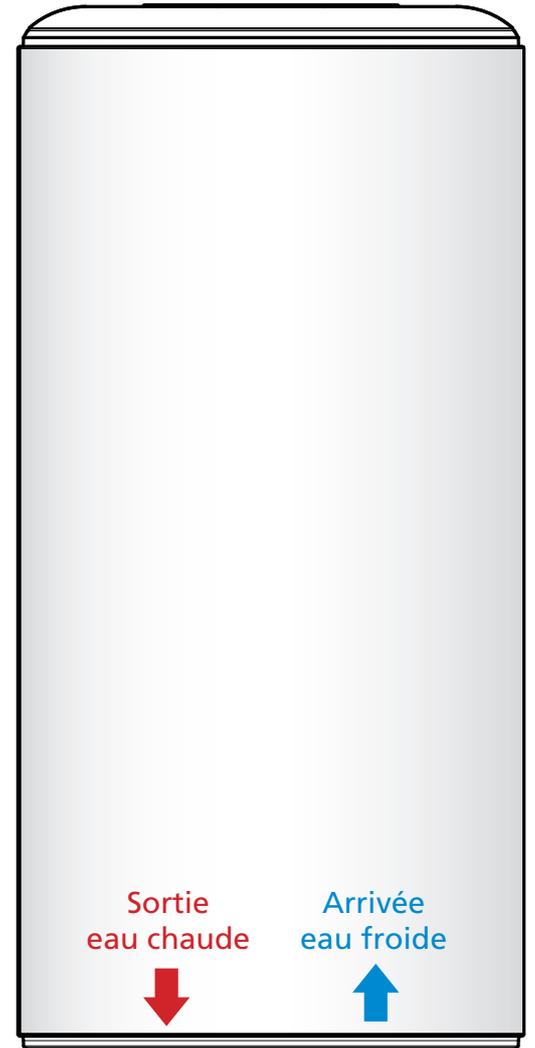


Disjoncteur 16A (pour 400V),  
contacteur jour/nuit  
et différentiel 30mA

### PRECAUTIONS D'INSTALLATION :

- Température du lieu d'installation comprise entre 4°C et 35°C
- Positionner le chauffe-eau le plus près possible des salles d'eau
  - Si le chauffe-eau est installé au-dessus d'un local habité, mettre un bac de récupération d'eau

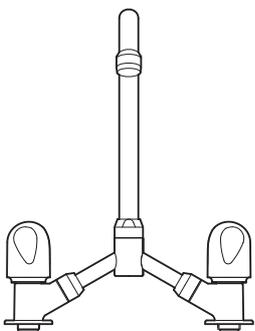
• L1  
• Terre   
• L2  
• L3



Raccord di-électrique

Siphon

Robinet dans une salle de bain  
par exemple



### ATTENTION

Si votre tuyauterie n'est pas en cuivre (PER, multicouche...), il est OBLIGATOIRE d'installer une canalisation en cuivre d'une longueur minimale de 50 cm (DTU.60.1) et/ou un limiteur de température en sortie eau chaude de votre ballon. (voir p. 8)

Limiteur de température

Eau froide

Eau chaude

## Schéma général d'installation

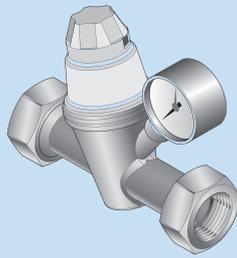
### Exemple avec un chauffe-eau vertical mural

#### Réducteur de pression

Le réducteur de pression est un accessoire supplémentaire qui doit être installé à la sortie de votre compteur d'eau si la pression d'eau de votre habitation s'avère supérieure à 5 bar (0,5 MPa).

Il évitera que la soupape du groupe de sécurité ne s'ouvre de manière intempestive lorsque le chauffe-eau n'est pas en fonctionnement.

Pour connaître la pression d'eau dans votre habitation vous pouvez vous renseigner auprès de votre fournisseur d'eau.



**Attention :** le réducteur de pression ne doit jamais être placé entre le groupe de sécurité et la cuve du chauffe eau



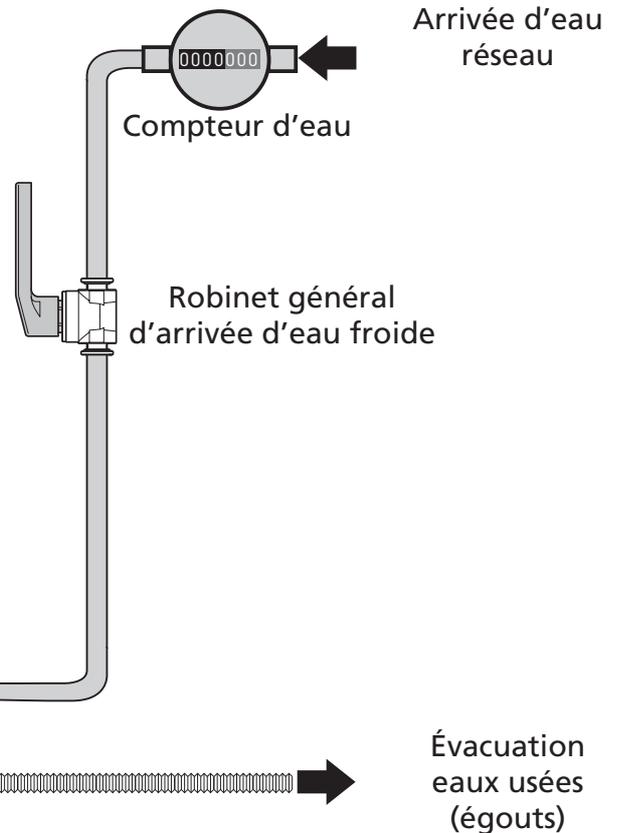
● Groupe de sécurité

#### Groupe de sécurité

Le groupe de sécurité est un accessoire obligatoire. Son rôle est de maintenir à l'intérieur du chauffe-eau une pression inférieure à 7 bar (0,7 MPa) pour éviter l'explosion de celui-ci (il remplit donc le même rôle qu'une soupape sur une cocotte minute).

Le groupe de sécurité laisse donc s'échapper de l'eau lorsque le chauffe-eau est en fonctionnement. Cet écoulement peut représenter jusqu'à 3% du volume du chauffe eau par cycle de chauffe.

**Attention :** le groupe de sécurité doit toujours être raccordé directement à l'entrée eau froide du ballon. Rien ne doit être installé entre le groupe de sécurité et le chauffe eau. (aucune vanne, pas de réducteur de pression ...)



### 3. Raccordement hydraulique du chauffe-eau

Le chauffe-eau devra être raccordé conformément aux normes et à la réglementation en vigueur dans le pays où il sera installé (pour la France : DTU Plomberie 60-1).

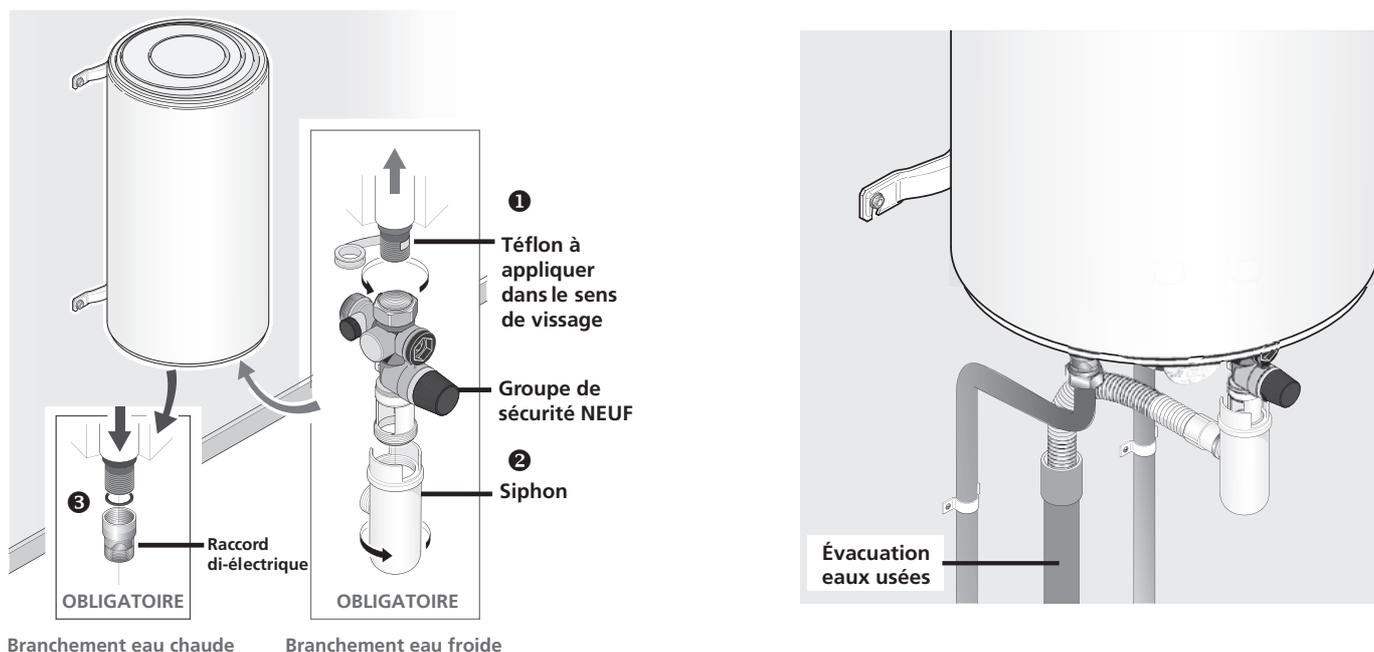
#### 3.1 Le raccordement classique

- ❶ Effectuer le branchement du groupe de sécurité NEUF sur l'entrée d'eau froide (bleue) de votre chauffe-eau.
- ❷ Placer le siphon sous le groupe de sécurité et relier son évacuation vers l'égout.
- ❸ Visser le raccord diélectrique (fourni selon modèles) sur la sortie d'eau chaude (rouge) de votre chauffe-eau.
- ❹ Procéder au raccordement de votre tuyauterie sur votre chauffe-eau.



#### ATTENTION

Vos tuyauteries doivent être rigides (cuivre) ou souples (flexibles tressés en inox normalisés) et supporter 100°C et 10 bar (1 MPa). Sinon, utilisez un limiteur de température.

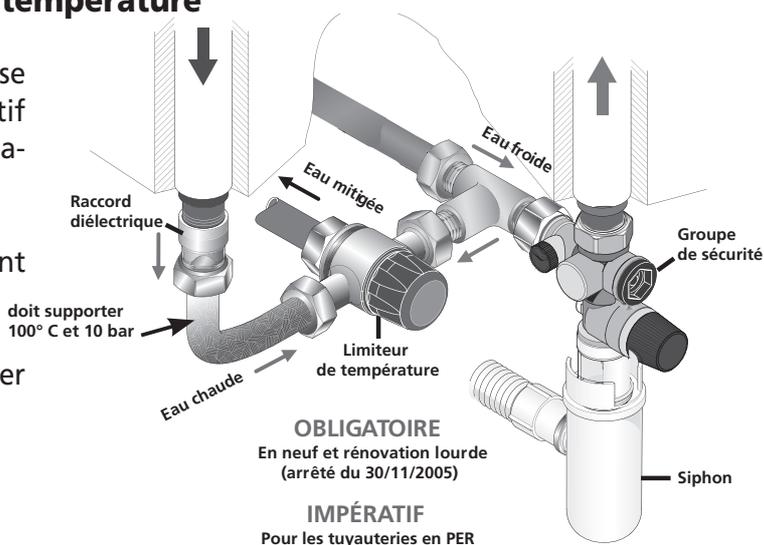


#### 3.2 Le raccordement avec un limiteur de température

Si vos tuyauteries sont en matériaux de synthèse (plastique ou PER par exemple), il est impératif d'installer un limiteur de température (ou régulateur thermostatique).

Le limiteur ne doit jamais être raccordé directement au chauffe-eau.

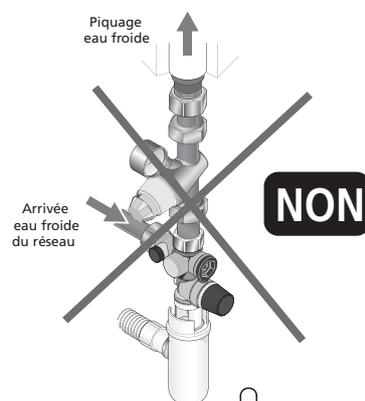
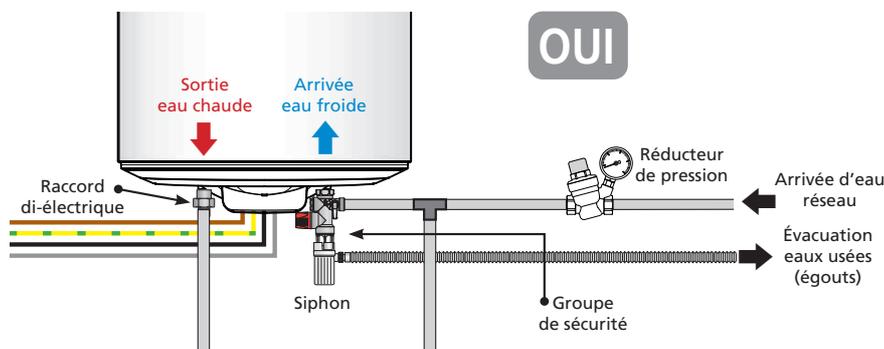
Le limiteur de température permet de limiter les risques de brûlure.



### 3.3 Le raccordement avec un réducteur de pression

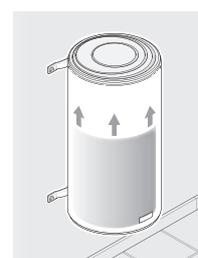
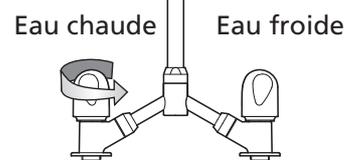
Le réducteur de pression est obligatoire si la pression d'eau de votre habitation s'avère supérieure à 5 bar (0,5 MPa).

Le placer sur l'arrivée d'eau froide, à la sortie de votre compteur d'eau, jamais directement au chauffe-eau.

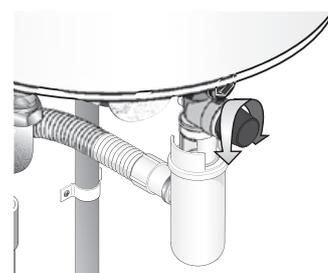


### 3.4 Remplissage du chauffe-eau

- 1 Ouvrir les robinets d'eau CHAUDE du logement.
- 2 Ouvrir la vanne d'arrivée d'eau froide située sur le groupe de sécurité.
- 3 Le chauffe-eau sera rempli dès que vous observerez un écoulement d'eau froide à la sortie des robinets d'eau chaude. Fermez ces derniers.
- 4 Vérifier le bon fonctionnement du groupe de sécurité en manipulant le robinet de vidange. Un peu d'eau doit s'écouler.
- 5 Vérifier l'étanchéité au niveau des sortie et entrée d'eau sur le chauffe-eau.



Remplissage :  
10 Litres  
par minute



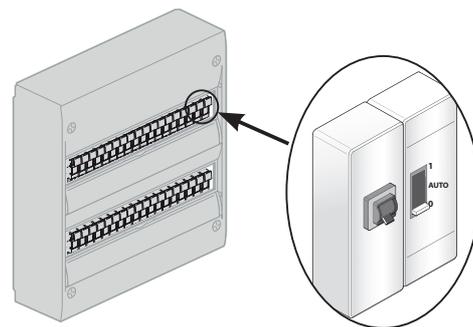
Si vous constatez une fuite, essayez de resserrer les raccords.

Si la fuite persiste, procédez à la vidange du chauffe-eau (voir page 11) et refaites les raccords. Recommencez l'opération jusqu'à avoir une étanchéité totale.

## 4. Raccordement électrique du chauffe-eau

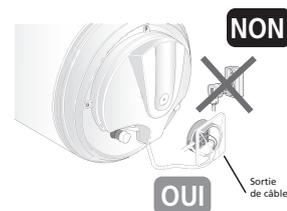


**COUPER LE COURANT !**

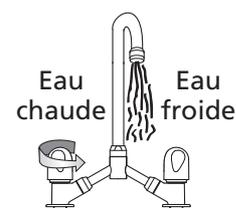


❶ S'assurer de la compatibilité du chauffe-eau avec l'installation électrique.

❷ L'utilisation d'une liaison en câbles rigides de section minimum  $3 \times 2,5 \text{ mm}^2$  en monophasé (phase, neutre, terre) ou  $4 \times 2,5 \text{ mm}^2$  en triphasé (3 phases + terre) est impérative (se reporter au paragraphe «Raccordement électrique»)..



❸ Vérifier que le chauffe-eau est rempli en ouvrant un robinet d'eau CHAUDE. De l'eau FROIDE doit s'écouler. Si le chauffe-eau est alimenté alors qu'il est vide, vous risquez de l'endommager (non couvert par la garantie).



❹ Remettre le courant.

❺ Un raccordement en direct sur les résistances (sans passer par le thermostat) est formellement interdit car il est extrêmement dangereux, la température de l'eau n'étant plus limitée.

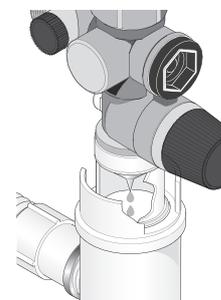


## 5. Mise en service du chauffe-eau

❶ Si votre tableau électrique est équipé d'un contacteur jour/nuit (tarif réduit la nuit), le positionner sur 1 (marche forcée)

❷ Un léger dégagement de fumée peut apparaître pendant le début de la chauffe (fonctionnement NORMAL).

Après un moment, de l'eau doit s'écouler goutte à goutte par le groupe de sécurité (raccordé à une évacuation des eaux usées). Pendant la chauffe et suivant la qualité de l'eau, le chauffe-eau peut émettre un léger bruit analogue à celui d'une bouilloire. Ce bruit est normal et ne traduit aucun défaut.



❸ Attendre la fin de la chauffe pour pouvoir utiliser pleinement votre chauffe-eau (voir tableau des caractéristiques pour connaître le temps estimé selon votre modèle).



Temps de chauffe  
MAXI = 8 heures

## 6. Conseils d'entretien domestique

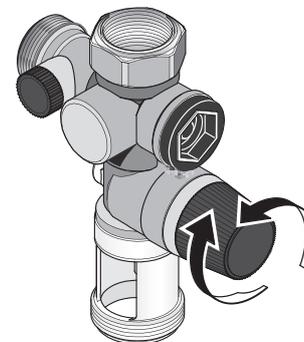
Pour conserver les performances de votre chauffe-eau pendant de longues années, il est nécessaire de faire procéder à un contrôle des équipements par un professionnel tous les 2 ans.

### 6.1 Le groupe de sécurité

Manœuvrer régulièrement (au moins une fois par mois), la soupape du groupe de sécurité.

Cette manipulation permet d'évacuer les éventuels dépôts pouvant obstruer le groupe de sécurité.

Le non-entretien du groupe de sécurité peut entraîner une détérioration du chauffe-eau (non couvert par la garantie).



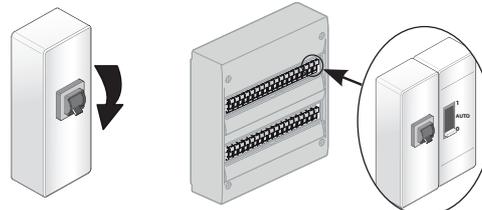
### 6.2 Vidange d'un chauffe-eau

Si le chauffe-eau doit rester sans fonctionner pendant plus d'une semaine (dans une habitation secondaire par exemple), et s'il se trouve dans un lieu soumis au gel, il est indispensable de vidanger le chauffe-eau afin de le protéger contre la corrosion.

Une fois le chauffe-eau vidangé, purger l'ensemble de la tuyauterie de votre habitation (ouvrir l'ensemble des robinets d'eau froide et d'eau chaude de l'habitation afin que tous les tuyaux soient vidés).

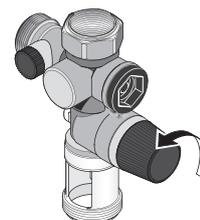
- 1 Couper le courant

**⚠ COUPER LE COURANT !**



- 2 Fermer votre robinet général d'arrivée d'eau froide

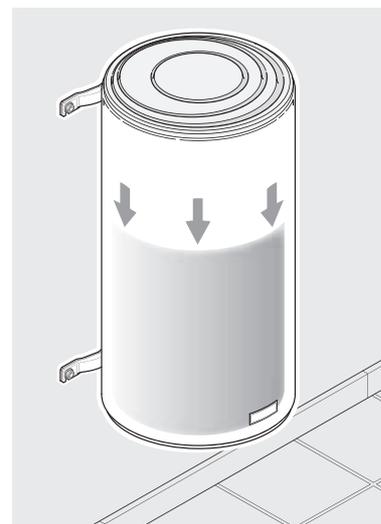
- 3 Ouvrir la molette de la soupape de sécurité ( ¼ de tour).



- 4 Ouvrir les robinets d'eau CHAUDE de manière à faire un appel d'air.

- 5 Le chauffe-eau est vide lorsque l'eau s'arrête de couler au groupe de sécurité.  
La vidange peut prendre jusqu'à 1h30 ou plus.

- 6 À votre retour, suivre les étapes du paragraphe 5 de « mise en service » (page 10) pour remettre votre chauffe-eau en marche.



### 6.3 Entretien de la cuve

Vérifier l'état de l'anode magnésium tous les deux ans et remplacer celle-ci si son diamètre est inférieur à 10 mm. Un entretien de la cuve par un professionnel est fortement conseillé tous les 2 - 3 ans en fonction de la qualité de l'eau : vidange et détartrage.

Dans les régions où l'eau est calcaire, il est possible de traiter l'eau avec un adoucisseur. Ce dernier doit être bien réglé et la dureté de l'eau doit rester supérieure à 15°f.

L'utilisation d'un adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à notre garantie, sous réserve que celui-ci soit bien réglé, agréé CSTB pour la France, vérifié et entretenu régulièrement.



Ne jetez pas votre appareil avec les ordures ménagères, mais déposez-le à un endroit assigné à cet effet (point de collecte) où il pourra être recyclé.

## 7. Champ d'application de la garantie

Sont exclues de cette garantie les défaillances dues à :

### 7.1 Des conditions d'environnement anormales

- Dégâts divers provoqués par des chocs ou des chutes au cours des manipulations après le départ d'usine.
- Positionnement de l'appareil dans un endroit soumis au gel ou aux intempéries (ambiances humides, agressives ou mal ventilées).
- Utilisation d'une eau présentant des critères d'agressivité tels que ceux définis par le DTU Plomberie 60-1 additif 4 eau chaude (taux de chlorures, sulfates, calcium, résistivité et TAC).
- Dureté de l'eau < 15°f.
- Non respect des normes (NF EN 50160) de réseau électrique (alimentation électrique présentant des mini ou maxi de tension, des fréquences non conformes par exemple).
- Dégâts résultant de problèmes non décelables en raison du choix de l'emplacement (endroits difficilement accessibles) et qui auraient pu être évités par une réparation immédiate de l'appareil.

### 7.2 Une installation non conforme à la réglementation, aux normes et aux règles de l'art

- Absence ou montage incorrect d'un groupe de sécurité neuf et conforme à la norme EN 1487, ou modification de son réglage...
- Mise en place directement sur le chauffe-eau d'un système hydraulique empêchant le fonctionnement du groupe de sécurité (réduction de pression, robinet d'arrêt...).
- Corrosion anormale des piquages (eau chaude ou eau froide) suite à un raccordement hydraulique incorrect (mauvaise étanchéité) ou absence de manchons diélectriques (contact direct fer-cuivre).
- Raccordement électrique défectueux : non conforme à la norme NF C 15-100 ou aux normes en vigueur dans le pays, mise à la terre incorrecte, section de câble insuffisante, raccordement en câbles souples, non respect des schémas de raccordements prescrits par le constructeur.
- Positionnement de l'appareil non conforme aux consignes de la notice.
- Corrosion externe suite à une mauvaise étanchéité sur la tuyauterie.
- Absence ou montage incorrect du capot de protection électrique.
- Absence ou montage incorrect du passage de câble.
- Chute d'un appareil suite à l'utilisation de fixations non adaptées au support d'installation.

### 7.3 Un entretien défectueux

- Entartrage anormal des éléments chauffants ou des organes de sécurité.
- Non entretien du groupe de sécurité se traduisant par des surpressions.
- Modification du produit d'origine sans avis du constructeur ou utilisation de pièces détachées non référencées par celui-ci.
- Non respect des conditions d'entretien de l'anode magnésium (voir paragraphe 6.3).

Ces appareils sont conformes aux directives 2004/108/CEE concernant la comptabilité électromagnétique et 2006/95/CEE concernant la basse tension.

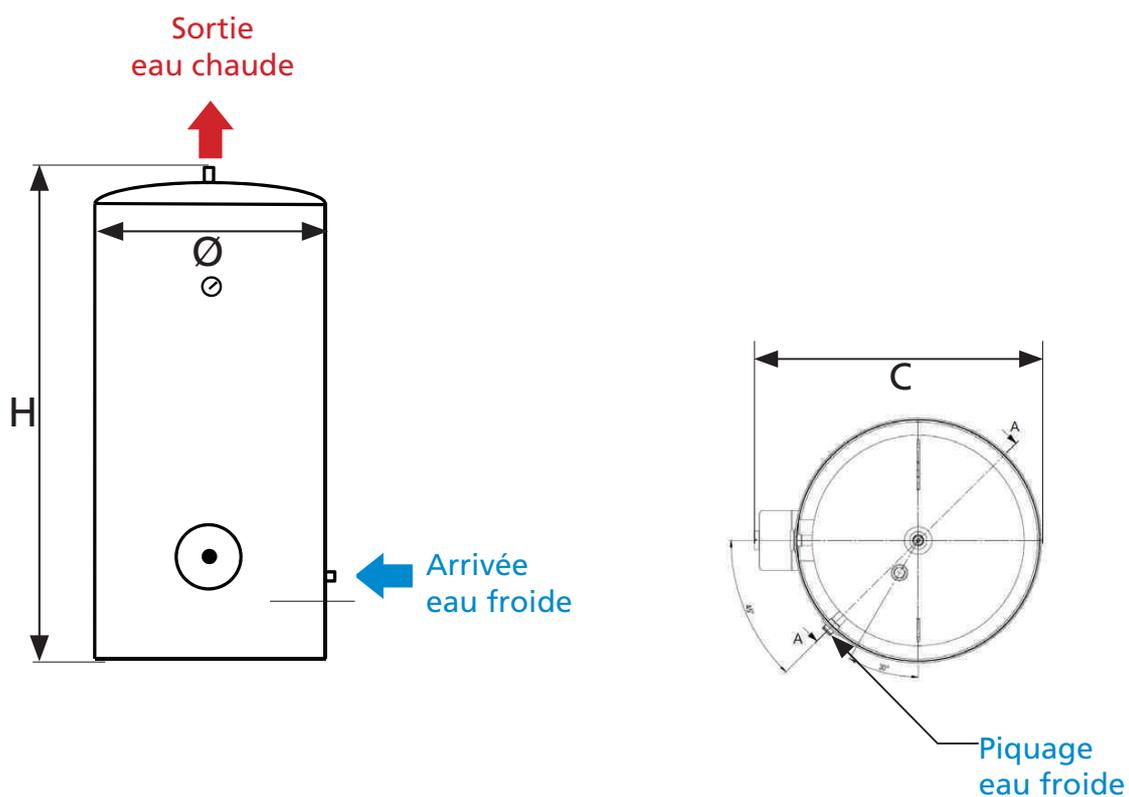
## I. Caractéristiques techniques

		500 litres
Tension (V)		400V triphasé (transformable en 230V monophasé)
Résistance		Blindée
Puissance (W)		5 000
Dimensions (mm)	Ø	750
	H	1 840
	C	850
Temps de chauffe réel*		5h53
Qpr (Consommation entretien)**		2,72 kWh/24h
V40 (Quantité d'eau chaude à 40°C)		/
Poids à vide (kg)		154

\* Temps de chauffe réel pour chauffage de 15° à 65°C.

\*\* Consommation d'entretien en kWh pour 24 heures pour de l'eau à 65°C (ambiance 20°C).

Représentation schématique



## II. Raccordement électrique

Raccorder le câble d'alimentation électrique sur le thermostat et le câble de terre sur la bride (se référer aux schémas à l'intérieur du capot).

## III. Réglage de la température

Vous pouvez régler la température de l'eau dans le ballon, en fonction de vos besoins en eau chaude, soit graduellement soit sur l'un des quatre niveaux principaux clairement identifiés. Ceci vous permettra d'utiliser l'élément chauffant encastré avec une plus grande **efficacité énergétique**.

Pour faciliter le réglage, 4 niveaux principaux sont marqués sur le bouton du régulateur de température, à savoir :

- Position : ✱ protection antigel du chauffe-eau (max. 30 °C)  
La position «✱» n'entraîne pas la mise hors tension de l'élément chauffant.
- Position : ◁ environ 40 °C, eau tiède
- Position : •• environ 65 °C, eau chaude.



Ceci est le réglage recommandé pour éviter des brûlures par inadvertance avec de l'eau trop chaude.

- Position : ••• environ 85 °C, eau très chaude

## IV. Conditions d'entretien spécifiques

### Les pièces pouvant être remplacées

- Thermostat
- Capot
- Anode magnésium
- Élément chauffant
- Joint

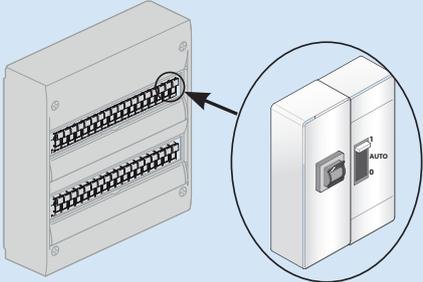
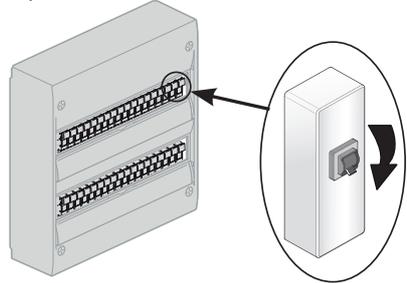


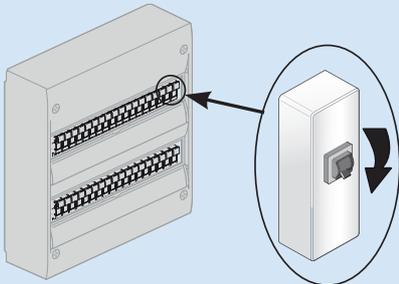
**Le remplacement de l'élément électrique ou l'ouverture du chauffe-eau implique le remplacement du joint.**

Toute opération de remplacement doit être effectuée par une personne habilitée avec des pièces d'origine constructeur.

## V. Aide au dépannage

### V.1 Pas d'eau chaude

Action à mener	Solution	Cause
<p>1. Faites vérifier par un professionnel l'alimentation électrique (à l'aide d'un multimètre).</p> <p>2. Si vous avez une tarification Heures pleines / Heures creuses,</p> <p>2.1. Passer en marche forcée depuis votre tableau électrique.</p> <p>2.2. Vérifier la position du disjoncteur (doit être en position ON).</p> 	<p>S'il n'y a pas de courant aux bornes du chauffe-eau : <b>faites intervenir un électricien.</b></p>	<p>Défaut d'alimentation électrique.</p>
<p>1. Couper le courant sur le chauffe-eau (le disjoncteur doit être en position OFF).</p>  <p>2. Réenclencher la sécurité du thermostat en appuyant sur le bouton marron.</p> <p>3. Passez en marche forcée depuis votre tableau électrique.</p>	<p>Si la sécurité est bien enclenchée, passer à l'étape 2</p> <p>Si le thermostat se met en sécurité régulièrement, procéder au détartrage du chauffe-eau (voir chapitre entretien) et resserrer l'ensemble des connexions électriques (après avoir coupé le courant).</p> <p>Si la sécurité n'est pas enclenchée, passer à l'action suivante.</p>	<p>Mise en sécurité du thermostat.</p> <p><b>NOTA : il est préférable de remplacer le thermostat si celui-ci s'est mis en sécurité de nombreuses fois. (&gt;10 fois)</b></p>

Action à mener	Solution	Cause
<p>1. Couper le courant sur le chauffe-eau (le disjoncteur doit être en position OFF).</p> 	Valeur nulle ou infinie.	Remplacer la résistance défectueuse.
<p>2. Prendre la mesure de la résistance sur les bornes de l'élément chauffant à l'aide d'un multimètre (en position ohm).</p>	Valeur ohmique > 0.	Remplacer le thermostat.

## V.2 Compteur électrique qui disjoncte

Actions à mener	Solution	Cause
<p>1. Vérifier que le compteur ne disjoncte que lorsque le chauffe-eau se met en chauffe.</p> <p>2. Si vous avez une tarification heures creuses /Heures pleines,</p> <p>2.1 Passez en marche forcée depuis votre tableau électrique.</p> <p>2.2 Vérifier la position du disjoncteur (doit être en position ON).</p>	<p>Le compteur saute dès que le disjoncteur du chauffe-eau est sur ON.</p> <p>Sur un produit <b>blindé</b> : Remplacer l'élément chauffant.</p>	Résistance défectueuse.

## V.3 Eau tiède

Actions à mener	Solution	Cause
<p>Voir page 14, paragraphe III Réglage de la température.</p>	<p>Laisser le réglage d'origine du thermostat afin de profiter d'une eau bien chaude et en quantité suffisante.</p>	Mauvais réglage du thermostat.
<p>2.1. Fermer l'arrivée d'eau froide au groupe de sécurité.</p>  <p>2.2. Ouvrir un robinet d'eau chaude de l'habitation.</p>	<p>Si de l'eau s'écoule du robinet d'eau chaude, alors un des robinets de l'habitation est défectueux.</p> <p>Remplacer le robinet défectueux ou faire appel à un plombier pour qu'il trouve l'origine du problème.</p>	Un robinet (mitigeur) de l'habitation laisse passer de l'eau froide dans le circuit d'eau chaude.

#### V.4 Problème de fuite

Actions à mener	Solution	Cause
<b>Fuite localisée aux piquages d'eau froide et eau chaude</b>		
1. Couper l'alimentation électrique 2. Procéder à la vidange du chauffe-eau (voir p. 11).	Refaire l'ensemble des raccords (voir p. 8, chapitre installation).	Mauvaise étanchéité des raccords.
<b>Fuite localisée au niveau des écrous situés sous le capot</b>		
1. Couper l'alimentation électrique. 2. Procéder à la vidange du chauffe-eau (voir p. 11).	Procéder au remplacement du joint d'étanchéité et de la bride de fermeture.	Joint d'étanchéité détérioré.
<b>Fuite localisée au niveau de la cuve</b>		
1. Couper l'alimentation électrique. 2. Procéder à la vidange du chauffe-eau (voir p. 11).	Remplacer le chauffe-eau.	Corrosion de la cuve.

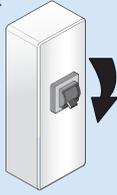
#### V.5 Bruit de bouillonnement

Actions à mener	Solution	Cause
1. Vérifier que le bruit a lieu quand le chauffe-eau est en cours de chauffe.	Si le bruit a lieu pendant la chauffe, procéder au détartrage du chauffe-eau.	Chauffe-eau entartré.
	Si le bruit n'a pas lieu pendant la chauffe ou s'il s'agit de bruits de claquements ou s'il a lieu au moment de l'ouverture d'un robinet, faites intervenir un plombier pour qu'il trouve l'origine du problème.	Le chauffe-eau n'est pas en cause.



**Sur un produit blindé, il s'agit d'un phénomène normal car la résistance est directement plongée dans l'eau.**

#### V.6 Eau trop chaude

Actions à mener	Solution	Cause
1.1. Couper immédiatement l'alimentation électrique du chauffe-eau. 1.2. Vérifier le câblage électrique du chauffe-eau.	Refaire le câblage électrique du chauffe-eau (page 14).	Branchement direct à la résistance sans passer par le thermostat.
		
2.1 Couper l'alimentation électrique du chauffe-eau. 2.2 Ouvrir le capot. 2.3 Baisser légèrement le réglage du thermostat en tournant la molette dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.	Régler le thermostat à la température souhaitée.	Thermostat réglé au maximum.

# CERTIFICAT DE GARANTIE

À CONSERVER PAR L'UTILISATEUR DE L'APPAREIL

## ■ DURÉE DE GARANTIE

- 5 ans pour la cuve des chauffe-eau
- 2 ans pour les équipements amovibles : joint de porte, élément chauffant, thermostat...

## ■ GUARANTEE CERTIFICATE - TO BE KEPT BY THE HEATER USER - GUARANTEE PERIOD

- 5 years for the tank water heaters.
- 2 years for removable equipment : door seal, heating element, thermostat...

## ■ GARANTIEBON - TE BEWAREN DOOR DE GEBRUIKER VAN HET APPARAAT - GARANTIE

- 5 jaar op de ketel voor boilers en hun verwarmingselementhuls.
- 2 jaar op demonteerbare onderdelen : deurafdichting, verwarmingselement, thermostaat...

- Le remplacement d'un composant ou d'un produit ne peut en aucun cas prolonger la durée initiale de la garantie.
- Replacement of any component or product will in no case result in the extension of the initial guarantee period.
- Da vervanging van een onderdeel zal in geen geval leiden tot verlenging van de oorspronkelijke garantieperiode.

DATE D'ACHAT : .....  
Purchase date / Aankoopdatum

NOM ET ADRESSE DU CLIENT : .....  
Name-Adress / Naam-Adres

MODÈLE ET N° DE SÉRIE : .....  
à relever sur l'étiquette signalétique du chauffe-eau  
Model and serial n° refer to the identification label of the water heater  
Model en serienr aangeven op de identificatielabel van de boiler

SATC  
Rue Monge - ZI Nord - BP 65  
85002 LA ROCHE SUR YON Cedex  
International : consultez votre installateur  
Consult your installer / Konsulteerige paigaldajaga

[www.atlantic.fr](http://www.atlantic.fr)

Cachet du revendeur  
Stamp of the retailer / Stempel van de handelaar